

À LA
DES **MESURE**
FAMILLES

BULLETIN D'INFORMATIONS
DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

LE PRAIRIQUOIS ÉTÉ 2020

**SECTION
CENTRALE
DÉTACHABLE**

**NOUVELLE
RÉGLEMENTATION
D'ARROSAGE**



VILLE DE
NOTRE-DAME-DES
PRAIRIES

📱 Suivez-nous!

Le Prairiquois, Été 2020, Volume 45 #2
www.notredamedesprairies.com

Chalut AUTO
JOLIETTE



GMC



Suivez-nous sur Facebook !

CHALUTAUTO.COM

250, boul. Antonio-Barrette, Joliette QC J6E 6J5 | T. 450 756-1638

NOTE IMPORTANTE

Étant donné l'évolution rapide de la situation en lien avec la COVID-19, toute l'information contenue dans le présent Prairiquois est sujette à changement sans préavis.





www.plomberiespec360.ca

Appel de service plomberie & particuliers

Résidentiel | Commercial | Industriel

Plomberiespec360

RBQ: 8318-7740-33

membre

CMMTQ

Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec

Patrice Dyotte

p.dyotte@plomberiespec360.ca

450.756.8647

215 Rue Joseph M. Parent,
Notre-Dame-des-Prairies, QC J6E 0S1



Clinique de santé dentaire

familiale
Dr Roger Marchand | Dre Stéphanie Laporte

L'histoire derrière votre beau sourire!



450 752-0933

107, CURÉ-RONDEAU, NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES
WWW.DENTISTEROGERMARCHAND.CA



L'équipe de la clinique
de Diane Monette
Audioprothésiste

PROTHÈSES AUDITIVES

Examens auditifs | Réparations
Piles et accessoires
Bouchons protecteurs (eau/bruit)



DIANE MONETTE
AUDIOPROTHÉSISTE
DEPUIS 1997

450 759-9939

136, boul. Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies
www.dianemonetteaudioprothesiste.com



Cynthia Boisclair
DENTUROLOGISTE

PROTHÈSES DENTAIRES

**CONSULTATION
GRATUITE
SUR
RENDEZ-VOUS**

- › Complètes
- › Partielles
- › Sur implants
- › Réparation
- › Base molle
- › Regarnissage



450 803-9649

107, Curé-Rondeau
Notre-Dame-des-Prairies

**DES ORGANISMES
PRÈS DE VOUS**

**Association féminine d'éducation
et d'action sociale (AFÉAS)**

Francine Houle ☎ 450 759-2572

Bazar N.D.P.

Michel Vézina ☎ 450 759-9249
www.bazar-ndp.sitew.com

Bridge de la Rive N.D.P.

Colette Dulong ☎ 450 756-8267
et Raymonde Desrosiers
☎ 450 756-0440

Centre de femmes Marie-Dupuis

Marie-Christine Laroche
☎ 450 752-5005
www.cdfmariedupuis.com

Chevaliers de Colomb

Jean Larivière ☎ 450 750-5266

Centre de la petite enfance

des amis des Prairies
Dave Harvey ☎ 450 753-7864

Club le bel Âge N.D.P.

Annette Nantel ☎ 450 944-4044

Club de scrabble Jolimot

Claudine Perreault ☎ 450 759-4197

Croix-Rouge

Jean Larivière ☎ 450 867-0716

Groupe scout

de Notre-Dame-des-Prairies
Michel Boucher ☎ 450 756-1285

Ensemble traditionnel La Foulée

Andréanne Dauphin ☎ 450 759-3545
www.lafoulee.org

Les félins sans toit

Michelle St-Georges
☎ 450 759-8056

Maison des jeunes Café-Rencontre

12-17 du Grand Joliette
Marie-Chantal Bouchard
☎ 450 756-4794
www.maisondesjeunesgrandjoliette.org

Partage N.D.P.

(Aide les personnes âgées
à se sortir de leur isolement)
Pierre Renaud ☎ 450 756-0430

Pastorale paroissiale

Nicole Desmarais Bourassa
☎ 450 753-7373

Saint-Vincent-de-Paul

(Mouvement d'entraide aux démunis)
Michel Cloutier ☎ 450 759-4862

NUMÉROS IMPORTANTS

Pour les urgences ☎ 9-1-1

Ambulance ☎ 450 759-1312

Police (appels courants)

☎ 450 759-5222

Info COVID-19 ☎ 1 877 644-4545

Centre de prévention

du suicide de Lanaudière
☎ 1 866 277-3553 ☎ 1 866-APPELLE

Police (Info-Crime) ☎ 1 800 711-1800

Pompiers (information et

conseil de prévention) ☎ 450 753-8154

Carrefour canin ☎ 450 752-2646

LE PRAIRIQUOIS ÉTÉ 2020

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES



**Centre
des Arts et
des
Loisirs**
Alain Larue
225, boulevard
Antonlo-Barrette

**VILLE DE
NOTRE-DAME-DES
PRAIRIES**

HÔTEL DE VILLE

132, boulevard Antonlo-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies, QC J6E 1E5

Info@notredamedesprairies.com
T. 450 759-7741 | F. 450 759-6255

notredamedesprairies.com

Sommaire

Numéros importants.....	3
Mot de la mairesse	5
Informations municipales	6
Développement culturel	14
Flash info	15
Bibliothèque	19
Loisirs et saines habitudes de vie	20
Programmation des loisirs	23
Babillard des organismes	27

Heures d'ouverture des bureaux

lundi	8 h 30 à 16 h 30
mardi	8 h 30 à 16 h 30
mercredi	8 h 30 à 16 h 30
jeudi	8 h 30 à 17 h 30
vendredi	8 h 30 à 12 h

Les bureaux
sont fermés chaque
jour de 12h à 13h.

Séances du conseil

Lundis 15 juin, 6 juillet et 17 août.



Distribution gratuite
dans tous les foyers
dès sa publication

Révision et correction : Service des communications
Réalisation : Éditions Média Plus communication • **Impression :** BBM-LANCTÔT
Illustrations et photographies supplémentaires : pixabay, freepik.com

Laurier & Landreville inc.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNELLE AGRÉÉE

32, BOULEVARD ANTONIO-BARRETTE
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

450 759-2211

Notre équipe est à votre disposition pour la préparation de vos rapports d'impôts ainsi que pour tous vos besoins en COMPTABILITÉ, TENUE DE LIVRES, ÉTATS FINANCIERS, IMPÔTS DES SOCIÉTÉS,

ainsi qu'en FISCALITÉ DES ENTREPRISES AGRICOLES ET COMMERCIALES.



Découvrez nos nouveautés 2020



sima DÉCOR JOLIETTE
PISCINES & SPAS
eau | bien-être | lifestyle

450-755-2582 | www.simacanada.ca

341, boul. Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies



Maintenant ouvert!

4, AV. DES PLAINES, NDP

- Programme de fidélité et promotion à tous les jours! -



Merci!

Nous offrons une slush moyenne, à tout le personnel de la santé, les premiers répondants et aux camionneurs.

#Cavabiennaller

3 adresses pour mieux vous servir!

Proxi
EXTRA
PROXIEXTRA.COM

4, ave des Plaines | 200, boul. A. Barette | 565, route 131



Denturologiste
Ghislain Thibodeau



consultation
GRATUITE

À votre service
depuis 1976



www.denturologisteghislainthibodeau.ca

FABRICATION DE PROTHÈSES DENTAIRES

- COMPLÈTES
- PARTIELLES
- SUR IMPLANTS
- BASE MOLLE
- REGARNISSAGE
- RÉPARATIONS

450 759-0881

138, boul. Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies, Qc
(à côté de l'Hôtel de Ville)

Centre d'esthétique
Marie-Claude Baril
Cynthia Giroux

Service professionnel
25 années d'expérience

Épilation laser
Épilation à la cire
Électrolyse
Pose d'ongles, remplissage
Gel UV, vernis Shellac
Manucure, pédicure
Soins visage

Perçage d'oreilles
Blanchiment des dents
Pose de cils
Pose de pierre de dent
Maquillage
Enveloppement corporel
Massothérapie

10%

applicable sur
n'importe quel soin

Un coupon par client.
Ne peut être jumelé à aucune
autre offre. Offre valable pour
l'édition du mois de juin.

96, boul. Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies

450 752-3526 ❖ 450 271-5559

MOT DE LA MAIRESSE



Suzanne Dauphin
maire

Parce que la vie continue !

Aujourd'hui, mes chères Prairiquoises et chers Prairiquois, j'ai envie de parler de joie et d'espoir.

Nous savons tous et toutes ce que nous vivons depuis quelques mois. Et nous sommes tous et toutes dans le même bateau. Nous avons dû nous plier à de nombreuses mesures afin de protéger la santé collective. Et je dois dire que je suis fière de la population de Notre-Dame-des-Prairies. Non seulement vous respectez les exigences mais vous avez fait preuve d'une solidarité touchante et impressionnante en vous entraînant dès le début de cette crise. Nous avons, nous aussi mis quelques mesures en place, telle que le report des échéances de taxes, qui je l'espère ont pu vous aider.

Mais aujourd'hui, ce n'est pas de Covid-19 dont j'ai envie de vous parler. J'ai envie de vous parler de la vie qui continue ! Parce que malgré le fait que nous ayons dû mettre notre quotidien sur pause, la vie continue ; l'été est là, le confinement est graduellement levé et les projets municipaux suivent leur cours.

D'abord, les rénovations de ce que nous appelons le bâtiment des organismes (l'ancienne école de la 1^{re} avenue) tirent à leur fin. Elles ont été retardées par l'arrêt des travaux de construction mais l'édifice pourra reprendre ses fonctions auprès des organismes dès septembre. Nous nous adapterons au cours de l'été. Le parc Raymond-Villeneuve, sur la 3^e avenue, sera lui aussi transformé, pour en faire un parc intergénérationnel. Si tout va bien, tous et toutes devraient pouvoir en profiter avant la fin de l'été.

Dans un autre ordre d'idée, j'aimerais lever mon chapeau à tous les représentants de la MRC de Joliette qui ont travaillé sur le nouveau schéma d'aménagement. Il a finalement été accepté après des années de travail ! Le schéma d'aménagement et de développement est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire de la MRC. Il est le fruit de l'accord des maires de la MRC et il permet de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités. Vous comprendrez donc qu'il s'agit d'un travail à long terme et qu'il n'est pas facile d'en arriver à un consensus. Je suis, par conséquent, extrêmement fière du travail accompli !

Le dépôt d'un nouveau schéma d'aménagement signifie, pour les villes, de devoir y adapter leur plan d'urbanisme. À Notre-Dame-des-Prairies, nous avons pris de l'avance à cet effet et nous travaillons, comme vous le savez, sur notre nouveau plan depuis le début de l'année. Nous n'avons pas fait relâche malgré le confinement puisque tout notre personnel a poursuivi ses tâches en télétravail. Quelques étapes de l'échéancier de la refonte de notre plan ont cependant dû être retardées, telle que la soirée de consultation avec les gens d'affaire et les investisseurs immobiliers. Elle aura lieu aussitôt que cela sera possible et nous pourrons donc retenir un scénario de développement et amorcer la rédaction du plan d'urbanisme en tant que tel.

Vous remarquerez également, au centre du présent Prairiquois, une nouvelle réglementation concernant les horaires d'arrosage. Malgré tous les efforts réalisés au cours des dernières années, nous constatons encore, lors de certaines soirées en été, des pointes de consommation hors normes attribuables à l'arrosage des pelouses. Saviez-vous que votre pelouse n'a besoin que de 3 à 4 cm d'eau par semaine, et ce, s'il ne pleut pas ? Les deux périodes de 3 heures qui vous sont allouées de façon hebdomadaire dans ce nouvel horaire d'arrosage sont amplement suffisantes pour conserver votre pelouse en bonne santé. Merci d'en prendre connaissance et de le respecter. Je vous invite d'ailleurs à détacher cette section et à la conserver.

En terminant, nous œuvrons toujours à la poursuite, pour l'été 2020, de notre plan de maintien des infrastructures. Nous procéderons à des travaux d'asphaltage de quelques rues, selon un calendrier à confirmer, tandis que certaines opérations entamées l'été dernier seront complétées.

Bien sûr, notre été ne sera pas tout à fait ce qu'il aurait dû être... mais si, tous ensemble, nous prenons le pari de tirer le meilleur de la situation ? Parce qu'après tout, il ne s'agit que de quelques mois dans une vie, et que la vie continue !

Bonne saison estivale,

SUZANNE DAUPHIN
MAIRESSE

ATTENTION !

INFORMATIONS IMPORTANTES COVID-19

Au moment de la rédaction du contenu du présent magazine municipal, nous ne savons toujours pas quand les mesures sanitaires seront levées par la direction de la santé publique ni quand les rassemblements seront permis.

Toutes les informations contenues dans le présent Prairiquois sont donc sujettes à changement à tout moment. Merci de votre compréhension.

NOUS AVONS CRÉÉ, SUR LA PAGE D'ACCUEIL DE NOTRE SITE INTERNET, UNE SECTION SPÉCIALE COVID-19, OÙ VOUS RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LES MESURES SPÉCIALES ET PRÉCAUTIONS PRISES PAR LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES AFIN DE LIMITER LA PROPAGATION DU VIRUS. NOS DÉCISIONS SONT EN TOUT TEMPS GUIDÉES PAR LES DIRECTIVES DE LA DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE.

Voici un résumé des actions prises depuis le début de la pandémie et qui sont toujours vraies au moment de rédiger ces lignes. La situation évoluant rapidement, il est possible que certaines d'entre elles ne soient plus en vigueur au moment de la distribution du Prairiquois et il est également possible que de nouvelles mesures s'y soient ajoutées.

- Les modules et aires de jeux des parcs sont fermés, ainsi que les terrains sportifs, incluant le parc de planches à roulettes.
- Les échéances de taxes de 2020 ont été repoussées. Voir le texte dans la section informations municipales.
- Tous les bâtiments municipaux sont fermés jusqu'à nouvel ordre, mais les employés municipaux sont au travail et les services essentiels sont maintenus.
- La bibliothèque municipale est fermée jusqu'à nouvel ordre et les activités qui devaient s'y tenir sont annulées ou reportées.
- Les événements estivaux ont été annulés. Voir le texte dans la section culture.
- Plusieurs activités municipales et de loisir ont été annulées. Voir la section loisirs pour plus de détails.

SAISON ESTIVALE, FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Les bureaux de la Ville seront fermés pour la Fête nationale le mercredi 24 juin et pour la Fête du Canada le mercredi 1^{er} juillet. Ils seront également fermés du 20 au 31 juillet 2020 inclusivement pour la période des vacances estivales du personnel administratif municipal.

Il est à noter que le Service des travaux publics ainsi que le Service des loisirs et des saines habitudes de vie resteront ouverts durant cette période. Pour joindre ces services durant la période de vacances, composez le 450.759.7741 et suivez les indications enregistrées sur le message.

REPORT DES ÉCHÉANCES DE TAXES

SACHANT QUE PLUSIEURS PRAIRIQUOISES ET PRAIRIQUOIS NE REÇOIVENT PRÉSENTEMENT PAS DE SALAIRE, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES ONT PRIS LA DÉCISION DE REPORTER LES ÉCHÉANCES DE TAXES DE DEUX MOIS POUR CHACUN DES PAIEMENTS DE 2020.

La Ville a donc reporté les paiements de taxes municipales selon les modalités suivantes :

- **Paiement du 19 mars** : reporté au 15 mai
- **Paiement du 15 mai** : reporté au 15 juillet
- **Paiement du 17 août** : reporté au 15 octobre
- **Paiement du 15 octobre** : reporté au 15 décembre

Cette mesure s'applique autant aux particuliers qu'aux entreprises et les procédures de paiement suivantes s'appliquent :

- Si vous utilisez le système bancaire, vos paiements peuvent se faire n'importe quand entre la date initialement prévue et la date reportée. Si vous avez programmé le paiement des taxes par l'entremise de votre institution financière, vous devez faire le changement de date vous-même puisque la Ville ne dispose d'aucun moyen pour le faire.
- Si vous avez envoyé des chèques postdatés, la Ville encaissera automatiquement vos chèques à la date reportée, à moins d'avis contraire de votre part.
- Si vous avez adhéré aux paiements préautorisés, la Ville procédera aux prélèvements selon les nouvelles dates d'échéance.
- Si vos taxes sont payées par un créancier hypothécaire la Ville communiquera directement avec eux.
- Vous pouvez toujours aussi poster vos chèques ou les remettre dans la boîte aux lettres prévue à cet effet derrière l'hôtel de ville. (132, Antonio-Barrette).

PROGRAMME DE SUBVENTION - REBOISEMENT URBAIN

En remplacement de la Journée de l'environnement, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a mis sur pied un programme de subvention dans le but d'aider les citoyens et citoyennes à rebolser leur terrain dans le but de réduire l'impact des flots de chaleur.

Le projet s'étend jusqu'au 1^{er} novembre ou jusqu'à l'épuisement des fonds disponibles au programme. La subvention maximale est de 25 \$ et est limitée à 1 arbre par terrain. Le programme de subvention possédant une limite de fond équivalente à celle normalement mise de l'avant dans le cadre de la journée de l'environnement, les personnes intéressées sont invitées à réserver leur place en s'inscrivant au programme avant de se procurer leur arbre. Vous devrez fournir une preuve écrite de l'achat de l'arbre telle une facture et cette preuve devra être envoyée avec le formulaire de demande de subvention. Les arbres et terrains admissibles à la subvention doivent avoir les caractéristiques suivantes:

TERRAINS

- Être un terrain bâti à vocation résidentielle
- Posséder déjà un arbre sur son terrain

ARBRE

- Être d'une hauteur d'au moins 1,2 mètre à la plantation
- Atteindre au moins 7 mètres à maturité
- Posséder une rusticité adaptée au climat de type 4B ou inférieur

Pour tous les détails et pour réserver votre place composez le 450-759-7741 poste 0. Vous pouvez également visiter notre site Internet à l'onglet Famille et communautés - Programmes de subvention.



CONCOURS NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES EN FLEURS 2020

Nous en sommes à la 27^e édition du concours Notre-Dame-des-Prairies en fleurs où la Ville encourage ses citoyennes et citoyens à embellir l'extérieur de leur résidence et ainsi améliorer la qualité de vie de leur quartier. Comme par les années passées, les juges sillonneront toutes les rues du territoire durant la période estivale pour évaluer chacune des propriétés et choisir les gagnants/gagnantes dans les catégories suivantes:

- **Façade : 3 nommés dont 1 premier prix par quartier**
- **Commerce : 3 nommés dont 1 premier prix pour l'ensemble de la Ville**

Aucune inscription n'est nécessaire puisque toutes les rues seront visitées. Nous vous rappelons les critères retenus pour l'évaluation des aménagements:

- Bonnes proportions (agencement de variétés, aménagement, etc.)
- Entretien (propreté, absence de mauvaises herbes, etc.)
- Originalité (nouveau, imagination, intégration de matériaux inertes tels que fontaine, banc, rocaïlle, etc.)
- Fleurs annuelles (intégration de fleurs annuelles dans l'agencement)
- Santé des végétaux (taille d'entretien effectué, absence de maladie, etc.)
- Coup d'œil général (première impression, harmonisation des couleurs, etc.)
- Des points bonus seront attribués pour l'utilisation de l'échinacée jaune, notre fleur emblème.

L'adoption par la Ville en 2017, d'une fleur emblématique avait pour objectif de nous doter d'une identité distinctive et de favoriser le sentiment d'appartenance. Nous vous encourageons à l'utiliser dans vos arrangements. Plus elle sera présente et plus nos objectifs seront atteints. Il est également à rappeler qu'un prix ne peut être attribué qu'une seule fois par période de trois ans pour une même adresse, et ce, afin de favoriser un plus grand nombre de gagnants/gagnantes qui se verront encouragés à poursuivre leurs efforts pour embellir leur propriété.

SUIVI DU CUIVRE ET DU PLOMB DANS L'EAU POTABLE

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE VOLONTAIRES

Conformément aux dispositions du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) du Gouvernement du Québec, la Ville doit s'assurer annuellement de l'analyse du plomb et du cuivre sur un échantillonnage minimum de résidences différentes dont la tuyauterie d'eau potable est constituée de soudure à base de plomb.

Il est important de préciser que le plomb, comme le cuivre et l'antimoine qui font l'objet d'une norme dans le RQEP, n'est généralement pas présent dans les sources d'eau qui servent d'approvisionnement en eau potable des usines de filtration. En effet, ce sont les accessoires utilisés pour transporter l'eau jusqu'au consommateur qui peuvent être la principale source de plomb retrouvé dans l'eau. Pour le territoire de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, la source de plomb potentielle se résume uniquement aux soudures effectuées sur la tuyauterie d'eau potable en cuivre à l'intérieur des résidences dont le système de distribution de l'eau est constitué de ce type de tuyauterie.

Afin d'assurer les suivis requis, la Ville désire constituer de nouveau une banque de résidences afin d'effectuer sa campagne d'échantillonnage pour la prochaine année, et voire même pour les années subséquentes. L'échantillonnage par un laboratoire mandaté par la Ville aura lieu entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre 2020, et à la même période pour les années suivantes. Les résidences visées doivent être desservies par le réseau public d'eau potable (aqueduc) de la Ville, la tuyauterie d'eau potable comporte, ou est susceptible de comporter des soudures à base de plomb, ce qui est le cas généralement pour la tuyauterie en cuivre, et il doit s'agir de résidences unifamiliales ou de moins de 8 logements desservies par le réseau de distribution d'eau de la Ville.

Les propriétaires souhaitant faire partie de cette banque potentielle de site d'échantillonnage sont invités à communiquer avec la Ville en remplissant le formulaire disponible à l'Hôtel de Ville ou sur le site web de la Ville à l'adresse suivante <https://www.notredamedesprairies.com/wp-content/uploads/2019/06/Formulaire-participation-suivi-plomb.pdf>

Les résidences seront choisies pour la prochaine campagne d'échantillonnage afin de répartir le point d'échantillonnage sur l'ensemble du territoire de la Ville desservi par le réseau public de distribution d'eau potable. Les propriétaires dont l'immeuble est choisi seront informés de la période d'échantillonnage. Les échantillons étant prélevés de jour, il est requis qu'une personne puisse être présente lors du prélèvement de l'échantillon d'eau.



TRAVAUX ÉTÉ 2020

DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE PAVAGE SERONT EFFECTUÉS SUR LA RUE MARKEY DANS LE QUARTIER NOTRE-DAME SELON UN ÉCHÉANCIER À CONFIRMER ENTRE JUILLET ET SEPTEMBRE.



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

RAPPEL DES DATES - COLLECTE DES GROS REBUTS (ENCOMBRANTS)

23 juin

7 juillet

21 juillet

1^{er} septembre

À noter que lors de ces collectes spéciales de gros rebuts, aucun autre déchet, aucun bac ni sac, aucun matériau de construction en vrac ne pourront être ramassés. La réglementation municipale vous permet de placer vos encombrants sur le bord de la route au maximum 72 heures avant la collecte.

Nous vous remercions encore une fois pour votre implication à l'optimisation des différentes collectes. Ces gestes pour l'environnement permettront sans aucun doute d'atteindre les objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Joliette et de la Politique québécoise en gestion des matières résiduelles.

RETOUR DU CONTENEUR À CARTON



Il a été si populaire au cours des dernières années qu'il sera de retour du 20 juin au 1^{er} août, toujours au garage municipal, 33 Rang Sainte-Julie. Si vous vous demandez comment vous débarrasser de vos boîtes de carton après votre déménagement, il est là pour vous! La Ville de Notre-Dame-des-Prairies met encore cette année à votre disposition ce conteneur à carton qui permettra de récupérer les boîtes, surdimensionnées ou trop nombreuses, qui ne peuvent entrer dans le bac bleu.

RÉOUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE



La MRC de Joliette a réouvert l'écocentre depuis le 27 avril dernier selon les consignes suivantes :

- Aucun prêt de matériel (balai, pelle, etc) pour la disposition des matières;
- Maximum de 2 véhicules sur le site en même temps;
- Mesures de distanciation sociale (2 mètres) strictement respectées;
- Les barrières pourront être fermées jusqu'à 30 minutes avant la fin de la fermeture pour éviter des dépassements d'horaire en fonction de la file.

ÉCOCENTRE - HORAIRE

L'écocentre est situé au 1481, Raoul-Charrette à Joliette (450 759-9007) est ouvert aux citoyennes et citoyens selon l'horaire suivant:

- **Horale spécial Jusqu'au 31 juillet**
Lundi au mercredi, vendredi et samedi de 7h30 à 16h30
Jeudi de 7h30 à 19h
- **Retour à l'horale régulier du 1^{er} août au 31 octobre**
Lundi au samedi de 9h à 16h30

EN PLUS DE LA MEILLEURE GARANTIE,
ON VOUS OFFRE TOUJOURS LE
MEILLEUR SERVICE!



PASSEZ À L'ACTION AVEC NOUS !



Le nouveau
RVR
2020



**JOLIETTE
MITSUBISHI**

450 756-0101 ou joliettemitsubishi.com

RAPPEL

DIVERSES RÉGLEMENTATIONS

RÉGLEMENTATION SUR L'ABATTAGE DES ARBRES

Nous vous invitons à communiquer avec les services de permis et d'inspection afin d'obtenir de plus amples renseignements relatifs à la réglementation applicable ou pour obtenir les modalités d'émission du certificat d'autorisation nécessaire lorsque vous projetez l'abattage d'un arbre sur votre propriété.

La réglementation adoptée par le conseil municipal ajoute également des pénalités substantielles pour les contrevenants.

VOTRE RÉSIDENCE ET VOS ARBRES



Vous venez d'emménager dans votre nouvelle résidence? Vous avez choisi avec minutie votre terrain, vos matériaux, votre aménagement paysager... Mais avez-vous considéré la conservation ou la plantation d'un minimum d'arbres?

La réglementation municipale prévoit que pour toute nouvelle construction résidentielle, un arbre par 12 mètres de terrain, calculé le long de la ligne avant de l'emplacement, doit être conservé ou planté sur le terrain dans les 18 mois qui suivent l'occupation du bâtiment. Pour les résidences existantes, la même disposition existe, mais pour la conservation et le replantage.

Certaines essences d'arbres sont toutefois interdites en deçà de 50 mètres de tout trottoir, chaussée, tuyau souterrain, installation septique, fondation ou toute ligne de propriété. Consultez la réglementation avant de faire votre choix d'essence.

Pour plus d'information à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec le service d'urbanisme.

PROPRETÉ DES TERRAINS ET REMBLAYAGE

Tout propriétaire doit maintenir son terrain, bâtiments et remises en bon état de conservation et de propreté.

Le fait de laisser, déposer ou jeter des branches mortes, des débris de démolition, de la ferraille, des détritiques, des déchets, du papier, des bouteilles et autres substances semblables sur un terrain, constitue une nuisance et est prohibé. Est également considéré comme nuisance le fait de laisser pousser des broussailles, des mauvaises herbes ou des roseaux sur un terrain.

Lors de la construction d'un bâtiment, il est interdit de laisser sur le terrain des rebuts, matériaux ou substances qui risquent de communiquer le feu aux propriétés adjacentes.

Il est également important de noter que tous travaux de déblai et de remblai qui ne sont pas reliés à une construction déjà autorisée doivent faire l'objet de l'émission d'un certificat d'autorisation par les services municipaux.

PESTICIDES

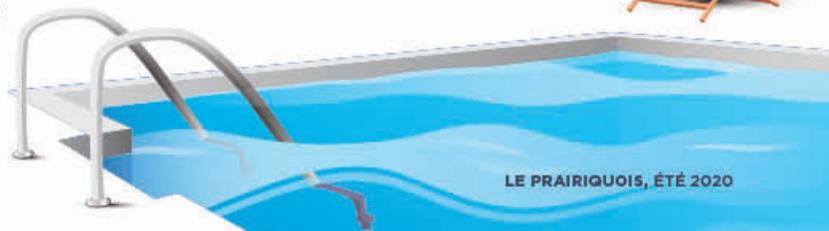
Il est interdit de procéder à l'épandage ou à l'application de pesticides sur l'ensemble du territoire de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies. Il existe cependant certaines exceptions qui sont décrites par règlement. Un propriétaire qui désire procéder à l'utilisation de pesticides doit se procurer un certificat à cette fin auprès de la Ville.

PISCINES CREUSÉES ET HORS TERRE, BAINS À REMOUS ET BASSINS D'EAU

L'obtention d'un permis est nécessaire pour l'installation d'une piscine, qu'elle soit creusée ou hors terre, il est important de communiquer avec les services de permis et d'inspection avant d'entreprendre de tels travaux.

La réglementation en vigueur précise les normes relatives à la localisation des bains à remous (spa), des bassins d'eau et des bâtiments accessoires abritant les bains à remous. Nous vous invitons également à communiquer avec les services de permis et d'inspection afin d'obtenir de plus amples informations relatives à ces normes.

Vous pouvez aussi consulter le site web de la Ville au www.notredamedesprairies.com, sous la rubrique **Règlements municipaux**, pour connaître les normes d'implantation des piscines, bassins d'eau et bains à remous.





AUGMENTATION DES SIGNALEMENTS EN MATIÈRE D'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS SUR INTERNET : LA SQ APPELLE À LA VIGILANCE DES PARENTS

La Sûreté du Québec (SQ) veut sensibiliser les parents aux dangers de l'exploitation sexuelle auxquels sont exposés les enfants sur Internet. Comme les jeunes passent plus de temps en ligne en cette période de confinement, les risques liés à ce type de crime augmentent tout également. Les policiers faisant partie des équipes de lutte à l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet demandent donc aux parents d'être à l'affût de ce type d'exploitation sexuelle.

L'exploitation sexuelle des enfants sur Internet peut prendre différentes formes. Certains cyberprédateurs persuadent l'enfant de produire du matériel (des photos ou des vidéos) de nature sexuelle en le manipulant ou le menaçant. D'autres font semblant de faire partie du même groupe d'âge ou se font passer pour des adultes de confiance afin d'établir un lien avec le jeune et ultimement, le rencontrer et l'exploiter. Parfois, aussi, ce sont les jeunes qui produisent et partagent sur diverses plateformes web des images intimes d'eux-mêmes sans toutefois prendre conscience de toutes les conséquences que peuvent amener ce genre de comportement.

Toute forme de contenu à caractère sexuel impliquant des mineurs, qu'elle soit l'œuvre d'un cyberprédateur ou d'une initiative personnelle, est illégale.

Il est important que les parents demeurent vigilants et portent une attention particulière à l'utilisation que leurs enfants font des appareils électroniques et à leurs activités sur Internet.

VOICI QUELQUES CONSEILS DE PRÉVENTION POUR PROTÉGER LES ENFANTS DE L'EXPLOITATION SEXUELLE SUR INTERNET :

- Sensibilisez votre enfant aux dangers auxquels il peut être exposé sur Internet dont l'exploitation sexuelle et informez-le des façons de se protéger.
- Rappelez-lui de ne jamais divulguer d'informations personnelles sans votre autorisation (nom, adresse, téléphone, etc.).
- Dites-lui de ne jamais accepter de rencontrer un «ami» internaute en personne.
- Encouragez votre enfant à partager ses expériences sur Internet avec vous de la manière dont vous lui parlez de ses autres amis et activités non virtuelles.
- Activez les paramètres de confidentialité les plus élevés pour les systèmes de jeu en ligne, les appareils électroniques et les applications.
- Installez l'ordinateur dans une pièce accessible à toute la famille.
- Exercez une supervision de ses activités internet, entre autres, en présélectionnant vous-même des sites d'intérêt.
- Demandez-lui de vous informer si une personne lui demande de fournir des photos de lui ou de pratiquer des activités de nature sexuelle.



POUR PLUS D'INFORMATIONS ET DES CONSEILS DE PRÉVENTION :

<https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Securite-des-enfants-sur-Internet>

<https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Cyberpredateur>

<https://www.cyberalde.ca/app/fr/>

Si vous soupçonnez l'existence d'une activité en ligne potentiellement dangereuse, ou que vous ne savez pas quoi faire face à une situation impliquant votre jeune, n'hésitez pas à communiquer avec votre service de police.



**FAVORISONS
L'ACHAT LOCAL**



MERCI DE VOTRE CONFIANCE!



Consultez notre page Facebook pour connaître nos heures d'ouverture!

Chico

Boutique d'animaux



364, Boul. Antonio-Barrette, N-D-des-Prairies
450 755-4433 • boutiquedanimauxchico.com

Batteries Expert

SPÉCIALISTE EN BATTERIES ET PILES DE TOUT GENRE
ÉNERGIE SOLAIRE • ÉOLIENNE

Plus de 5000 types de batteries et piles à prix très compétitifs

Auto • Camion • Machinerie lourde • Marine • Moto • VTT • Motorisé
Voiturette de golf • Piles alcalines • Téléphone sans fil • Cellulaire
Caméra • Caméscope • Ordinateur • Outillage • Applications spéciales • Etc.
Équipements et accessoires • Onduleurs • Chargeurs • Survolteurs • Lampes • Etc.

Tél. : 450 753-1100 • Téléc. : 450 759-5956
559-A, route 131, N.D.P., Joliette • batteriesexpert.com



Chez Mme L'Archevêque

**Draperies • Rideaux • Couvre-lits • Stores
faits sur mesure**

Tissus au mètre et coupons.

Service de décoration sur place ou à domicile.

Tél. / Fax : 450 759-5715

18, rue Gauthier Nord, Notre-Dame-des-Prairies QC J6E 1T8
larcheveque-jocelyne@hotmail.com

[f /chez Mme Larchevêque](https://www.facebook.com/chezMmeLArcheveque)



ELECTRO-EXPERTS®

POUR VOS ÉLECTROMÉNAGERS • FOR YOUR HOME APPLIANCES

**SERVICE À DOMICILE ET
COMPTOIR DE PIÈCES**

Blomberg **BOSCH** **SAMSUNG** **KitchenAid®**

Amana **MAYTAG** **Hotpoint** **Coleman®**

Inglis **Electrolux** **LG** **FRIGIDAIRE**

Weber **Whirlpool** **BROAN** **GE** **Oster**
JENN-AIR

NuTone **moffat** **McCLARY** **Haier** **Danby**

Broil King **QUELLET** **Sunbeam**

**ET PLUSIEURS AUTRES MARQUES
CONNUES D'ÉLECTROMÉNAGERS**

450 756-2690

Télé. : 450 756-1022

www.electro-experts.com

183, boul. Antonio-Barrette, N.D.P., Joliette



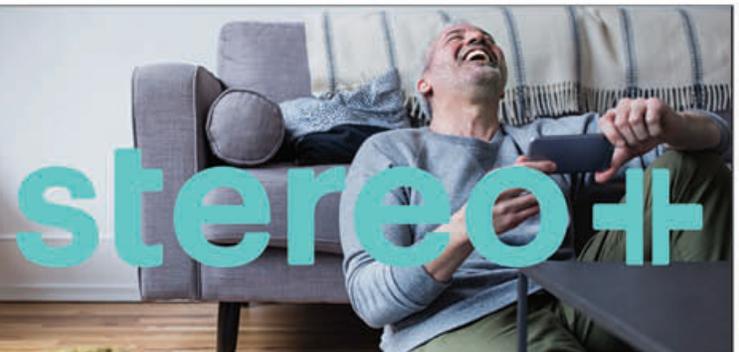
L'HOMME DE GRIFFINTOWN



*La nouvelle trilogie
de science-fiction
qui débute au Québec.*

Disponible partout en
librairie et sur Internet

*Nuit Blanche,
magazine littéraire :
"Captivant, original
et passionnant!"*



stereo+ Joliette

Inspirer chaque moment
Franchise opérée par
Villeneuve Audio Video

50 Gauthier N., Notre-Dame-des-Prairies
450 755-1696

joliette@stereoplus.com

[f /stereoplusjoliette](https://www.facebook.com/stereoplusjoliette)



UN MESSAGE DE VOTRE SERVICE DES INCENDIES

FEUX EXTÉRIEURS

Pour favoriser l'harmonie et la sécurité dans le voisinage, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies vous invite à respecter les différentes dispositions prévues au règlement relatif aux feux extérieurs.

À retenir:

- Il est interdit de maintenir un feu lorsque la fumée qu'il dégage nuit de façon excessive aux occupants des propriétés avoisinantes.
- Il est interdit de faire ou de maintenir un feu à ciel ouvert ou un feu de joie à moins d'être détenteur d'un permis valide émis par le service des Incendies.
- Il est interdit de faire brûler des feuilles ou du gazon.
- Aucune autorisation n'est requise pour un feu dans un foyer réglementaire. Est considéré réglementaire un foyer de maçonnerie équipé d'un pare-étincelles et d'une cheminée d'au moins 60 cm munie d'un capuchon grillagé ou un foyer de conception commerciale, équipé d'un pare-étincelles et d'une cheminée d'au moins 60 cm munie d'un capuchon grillagé.

LE FOYER DOIT ÊTRE SITUÉ À UNE DISTANCE MINIMALE DE :

1. Dix mètres d'un bâtiment principal;
2. Dix mètres de toute construction ou équipement accessoire combustible;
3. Dix mètres de toute ligne de terrain.

Avant de faire un feu, posez-vous ces questions : mon feu dérangerait-il les voisins ? Mon terrain est-il assez grand ? Est-ce que le vent transporterait la fumée et les tisons chez mon voisin ? À noter que le règlement complet sur les feux extérieurs est disponible en ligne.

POUR PLUS DE DÉTAILS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DES INCENDIES AU 450 753-8154.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET COMMUNICATIONS

ATTENTION ! INFORMATIONS IMPORTANTES COVID-19

Au moment de la rédaction du contenu du présent magazine municipal, nous ne savons toujours pas quand les mesures sanitaires seront levées par la Direction de la santé publique ni quand les rassemblements seront permis. Toutes les informations contenues dans la section Développement culturel et communications du présent Prairiquois sont donc sujettes à changement à tout moment. Merci de votre compréhension.

VOICI QUELQUES ÉVÉNEMENTS CULTURELS QUI ONT ÉTÉ ANNULÉS OU REPORTÉS :



ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX ANNULÉS

FÊTE NATIONALE
RENDEZ-VOUS FAMILLE
JEUDIS MUSIK'EAU
FÊTE DE L'ENFANT

VILLE DE NOTRE-DAME-DES PRAIRIES

À la suite des recommandations de la Direction de la santé publique d'annuler tous les grands rassemblements jusqu'au 31 août, nous sommes dans l'obligation d'annuler nos événements estivaux. Par conséquent, ce n'est pas sans un pincement au cœur que les festivités entourant la Fête nationale, les Rendez-vous Famille, les Jeudis Musik'eau et la Fête de l'enfant ont dû être annulés pour l'été 2020. Mais ce n'est que partie remise et nous vous disons à l'an prochain !



ANNULÉ

DELIRIUM GLITCH
L'exposition du Centre des arts et des loisirs Alain-Larue, Delirium Glitch par Corvus Ré est annulée. Nous tentons présentement de la replacer dans la programmation 2020-2021. Dates à venir.



DKOPJIGAN

Au moment d'écrire ces lignes, l'exposition du Centre des arts et des loisirs Dkopjigan, par Dolorès Contré, aura bel et bien lieu du 12 août au 4 septembre 2020.



ANNULÉ

DESTINATION CHANSON FLEUVE.

La prestation des artistes de la relève du Festival en chanson de Petite-Vallée prévue le 11 juin est annulée.

SUPPORTER LES ARTISTES

En culture, depuis le début de la crise, nous avons tenté, dans la mesure du possible de reporter les spectacles au lieu de les annuler et donc de conserver les ententes que nous avons avec les artistes afin de les pénaliser le moins possible. Plusieurs dates ne sont pas encore connues mais surveillez notre site Internet et nos réseaux sociaux afin de connaître ces nouvelles dates de spectacles.

SECTION DÉTACHABLE

CONSERVEZ MOI !

NOUVELLE RÉGLEMENTATION CONCERNANT L'UTILISATION ET L'ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE

NOUVEL HORAIRE D'ARROSAGE

ÉCONOMISONS L'EAU POTABLE, OUI! MAIS POURQUOI ??

L'eau potable étant un enjeu vital du 21^e siècle, la Ville a consenti des budgets considérables depuis plusieurs années afin de maintenir le réseau de distribution de l'eau potable en bon état, de manière à réduire les possibilités de fuite du réseau. Les dernières modifications apportées à la réglementation concernant l'économie de l'eau potable ont permis d'améliorer le bilan de consommation d'eau de la Ville. Les prairiquois et prairiquoises ont également largement contribué à la réduction du gaspillage de l'eau potable en adoptant des habitudes de consommation responsables et en respectant la réglementation de restriction de l'arrosage pendant la période estivale. Cette démarche collective permet à la Ville de maintenir annuellement un bilan de consommation de l'eau potable enviable.

ALORS, POURQUOI MODIFIER L'HORAIRE D'ARROSAGE ?

- **D'abord parce que la Ville enregistre toujours, au cours de certaines soirées en période estivale, des pointes de consommation hors normes pouvant atteindre près de quatre fois le taux moyen annuel de consommation.**
- **Ces fortes pointes de consommation, attribuables à l'arrosage des pelouses, peuvent entraîner une chute de pression dans le réseau et, entre autres, nuire au travail des pompiers en cas d'incendie en plus de diminuer considérablement la qualité du service attendu par les citoyens.**
- **LA CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE A UN COÛT COLLECTIF. LES COÛTS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ONT AUGMENTÉ DE 23,8% POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2020.**

* Ce document constitue un résumé du règlement 1197-2020 et ne remplace pas le règlement municipal complet. Pour l'obtenir, contacter la Ville de Notre-Dame-des-Prairies au 450-759-7741.

VOICI LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE CE NOUVEAU RÈGLEMENT :

- Elles s'appliquent entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre
- L'ARROSAGE MANUEL est permis en tout temps
- L'ARROSAGE MÉCANIQUE à partir d'un système alimenté par le réseau de distribution d'eau potable de la Ville est permis uniquement entre 20h et 23h, selon les numéros civiques et journées indiqués dans le tableau ci-contre.
- L'ARROSAGE AUTOMATIQUE à partir d'un système alimenté par le réseau de distribution d'eau potable de la Ville, est permis uniquement entre 3h et 6h selon les numéros civiques et journées précisés dans le tableau ci-contre.

Afin de remédier à ces problématiques, le conseil municipal adoptait, lors de la séance du 20 avril dernier, une nouvelle réglementation d'utilisation et d'économie de l'eau potable. En vigueur depuis le 13 mai, les nouvelles règles concernant l'arrosage permettent de régler la problématique des pointes excessives de consommation tout en maintenant la possibilité pour les usagers d'arroser les pelouses deux fois par semaine.

SELON CE NOUVEAU RÈGLEMENT, IL EXISTE 3 TYPES D'ARROSAGE DONT VOICI LES DÉFINITIONS:

L'ARROSAGE MANUEL

DÉSIGNE L'ARROSAGE AVEC UN BOYAU D'UN DIAMÈTRE N'EXCÉDANT PAS 20 MM, ÉQUIPÉ D'UNE FERMETURE À RELÂCHEMENT ET TENU À LA MAIN PENDANT LA PÉRIODE D'UTILISATION. IL COMPREND AUSSI L'ARROSAGE À L'AIDE D'UN RÉCIPIENT.

L'ARROSAGE MÉCANIQUE

DÉSIGNE TOUT APPAREIL D'ARROSAGE, RELIÉ AU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE LA VILLE, QUI DOIT ÊTRE MIS EN MARCHÉ ET ARRÊTÉ MANUELLEMENT SANS DEVOIR ÊTRE TENU À LA MAIN PENDANT LA PÉRIODE D'UTILISATION.

L'ARROSAGE AUTOMATIQUE

DÉSIGNE TOUT APPAREIL D'ARROSAGE, RELIÉ AU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE LA VILLE, ACTIONNÉ AUTOMATIQUEMENT, Y COMPRIS LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES OU SOUTERRAINS.

PÉRIODES D'ARROSAGE AUTORISÉES DU 1^{ER} MAI AU 1^{ER} OCTOBRE

ARROSAGE MÉCANIQUE DE 20H À 23H / ARROSAGE AUTOMATIQUE DE 3H À 6H

FIN DE NUMÉRO CIVIQUE	D	L	M	M	J	V	S
0	X			X			
1		X			X		
2			X			X	
3				X			X
4	X				X		
5		X				X	
6			X				X
7	X			X			
8		X			X		
9			X			X	

Pour un immeuble comportant plusieurs numéros civiques, le dernier chiffre du plus petit numéro civique doit être considéré comme référence pour l'application de la réglementation.

Entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre, il est interdit d'utiliser un arrosage mécanique ou automatique en dehors de ces périodes.

EXCEPTIONS PRÉVUES AU RÈGLEMENT

La nouvelle réglementation prévoit des exceptions dans le cas d'arrosage d'une nouvelle pelouse ou d'une nouvelle plantation d'arbres, d'arbustes ou d'un nouvel aménagement paysager. Il suffit de demander un certificat d'autorisation valide auprès de la Ville.

Piscine et spa : le remplissage d'une piscine ou d'un spa est interdit de 6h00 à 23h00. Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.

VÉHICULES, ENTRÉES D'AUTOMOBILES, TROTTOIRS, RUE, PATIOS OU MURS EXTÉRIEURS D'UN BÂTIMENT

Il est interdit de laver un véhicule moteur autrement qu'en utilisant un seau pour le lavage et un boyau équipé d'une lance à relâchement tenu à la main pour le rinçage du véhicule moteur.

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios à l'aide de pulvérisateurs à pression n'est permis que du 1^{er} avril au 15 mai ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

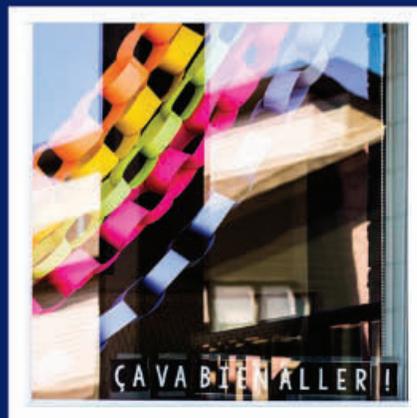
Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs.

PÉNALITÉS

Quiconque contrevient à une disposition du règlement commet une infraction et est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 2000\$ pour une personne morale et jusqu'à 1000\$ pour personne physique.

MALGRÉ LE CONFINEMENT,
LA VILLE DE NOTRE-DAME-
DES-PRAIRIES GARDE ESPOIR!

VOICI LA JOIE
AUX FENÊTRES
DE NOTRE
BELLE VILLE.



ÇA VA BIEN
ALLER! 

*Comme l'écrivait Neil Gaiman,
« Un livre est un rêve que l'on tient
entre ses mains ».*

*Toute l'équipe de la bibliothèque
a très hâte de recommencer à rêver
avec chacun et chacune de vous!*

VOLET JEUNESSE



Lancemot est un chevalier courageux et passionné qui ne recule devant rien, pas de repos pour lui. Il sera présent avec toi, valeureux lecteur ou valeureuse lectrice de 6 à 12 ans pour la période estivale! Pour t'inscrire, il suffit simplement d'envoyer un courriel à blblio@notredamedesprairies.com. Par la suite, rendez-vous sur le site Web : <http://www.aventuriersdulivre.qc.ca/>. Tu y trouveras quantité de jeux, d'activités, de suggestions de lecture, des concours et bien plus!

Aussi, sache que des livres numériques ont été ajoutés au catalogue de la bibliothèque au <http://notredamedesprairies.c4dl.qc.ca/>. Assure-toi toutefois de bien préparer ton appareil de lecture avec tes parents avant d'en emprunter. Pour les étapes à suivre, c'est par ici : <http://www.pretnumerique.ca/help/guides>.

Avec les Aventuriers, un voyage palpitant et de belles aventures littéraires t'attendent!

VOTRE BIBLIOTHÈQUE EST TOUJOURS LÀ POUR VOUS!

Est-il possible de communiquer avec ma bibliothèque?

Oui! Il est possible de nous joindre par courriel à l'adresse blblio@notredamedesprairies.com. Vous pouvez également laisser un message sur notre boîte vocale au 450-758-3670. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

L'accès aux livres numériques est-il possible?

Oui! Pour ce faire, vous devez d'abord connaître votre numéro d'abonné et le mot de passe associé à votre dossier. Vous n'avez plus ces informations sous la main? Faites-nous parvenir un courriel à l'adresse blblio@notredamedesprairies.com et nous vous ferons parvenir vos identifiants. Vous n'êtes pas encore abonné à votre bibliothèque et aimeriez emprunter des livres numériques? Adressez-nous votre demande par courriel et il nous fera plaisir de créer pour vous un abonnement temporaire, lequel vous permettra d'accéder à la collection numérique. La liste complète des livres numériques peut être consultée au <http://notredamedesprairies.c4di.qc.ca/>. Notez toutefois que vous devez effectuer la préparation initiale de votre appareil de lecture, selon le modèle que vous utilisez. Pour connaître les étapes à suivre, consultez les guides de démarrage au <https://www.pretnumerique.ca/help/guides>.

Vous avez besoin de soutien technique? Notre technicienne en documentation peut vous aider! Écrivez-nous à l'adresse blblio@notredamedesprairies.com, en prenant soin de préciser quel appareil de lecture vous utilisez et nous prendrons contact avec vous dans les meilleurs délais.

Y a-t-il des ressources numériques qui s'adressent particulièrement aux enfants?

Oui! Près de 200 des livres numériques offerts s'adressent aux jeunes et aux adolescents. Pour les repérer facilement, rendez-vous sur le catalogue de la bibliothèque au <http://notredamedesprairies.c4di.qc.ca/>. Dans le menu de gauche, cliquez sur Livres numériques, puis sur Tous les livres numériques. Toujours à gauche, vous trouverez le bouton Filtrer. En cliquant dessus, il vous sera possible de limiter votre recherche à ado, adulte ou jeune. Toujours à gauche, le menu Autres ressources vous donne accès à plusieurs ressources gratuites disponibles en ligne. Parmi elles, soulignons heureduconte.ca, un site qui rassemble sur une même plateforme les heures du conte audio et virtuelles de nombreuses institutions et organismes.

Puis-je conserver les documents empruntés avant la fermeture de la bibliothèque?

Oui! Nous vous demandons de conserver les documents empruntés et ce, jusqu'à la reprise du service, puisque la chute à livres est actuellement fermée. N'ayez crainte, aucun frais de retard ne sera généré, ce type de sanction ayant été aboli à l'automne 2019.

COVID-19



ATTENTION ! INFORMATIONS IMPORTANTES COVID-19



Au moment de la rédaction du contenu du présent magazine municipal, nous ne savons toujours pas quand les mesures sanitaires seront levées par la Direction de la santé publique ni quand les rassemblements seront permis. Toutes les informations contenues dans la section loisirs du présent *Prairiquois* sont donc sujettes à changement à tout moment.

Merci de votre compréhension.

SECTION SPÉCIALE COVID-19

Nous avons créé, sur la page d'accueil de notre site Internet, une section spéciale COVID-19, où vous retrouvez toutes les informations concernant les mesures spéciales et précautions prises par la Ville de Notre-Dame-des-Prairies afin de limiter la propagation du virus. Nos décisions sont en tout temps guidées par les directives de la Direction de la santé publique.

VOICI QUELQUES ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX ET DE LOISIR QUI ONT ÉTÉ ANNULÉS OU REPORTÉS :

- La Fête de l'enfant, prévue pour le 11 août, est annulée.
- La vente de débarras du weekend du 22-23 août est reportée. Dates à venir.

LA PISCINE MUNICIPALE ET LES JEUX D'EAU

La piscine ouvrira dès que possible et ce jusqu'à la mi-août (selon la température).

Tous les jours

De 10h30 à midi

De 13h à 17h

De 18h à 19h30

Tarif/saison

32\$ par famille

21\$ par adulte

Gratuit pour les enfants (18 ans et moins)

Tarif/jour

2\$ par adulte

Gratuit pour les enfants (17 ans et moins)

Les périodes de grand achalandage sont les lundis, mercredis et vendredis de 11h à 12h et de 13h à 15h.

Des cours de natation et d'aquaforme sont offerts à la piscine. Voir les détails dans la section programmation.

JEUX D'EAU

Venez également vous rafraîchir au parc Notre-Dame, sur la rue Pierre ou au parc de la rue Nicole-Mainville. Vos enfants adoreront ! Venez vous faire arroser par nos multiples jets d'eau. Vous en redemanderez !



TERRAINS DE BASEBALL

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies compte 3 terrains de baseball qui peuvent être réservés pour des joutes, des tournois, des pratiques de baseball. Deux terrains sont situés au parc Amable-Chalut et l'autre au parc Alain-Larue. Deux de ces terrains sont éclairés.

Les coûts de location comprennent l'installation des buts, le lignage à chaque joute et l'éclairage:

Tournoi en semaine : 75 \$ par jour

Tournoi fin de semaine : 150 \$ par jour

À la partie : 21 \$

Ligue de balle avec participation extérieure : 150 \$ par équipe (environ 16 parties dans l'été) :

Pour de plus amples renseignements ou pour la location d'un terrain, contactez le Service des loisirs et des saines habitudes de vie au (450) 759-7741 poste 232

AUTRES TERRAINS SPORTIFS

Plusieurs installations sportives sont mises à disposition de la population telles que :

- 3 terrains de tennis
- 1 planchodrome
- 1 terrain de basketball
- 1 terrain de volleyball
- Modules d'entraînement

N'hésitez pas à les utiliser : nous appliquons la formule premier arrivé, premier servi.

RÈGLEMENTATION RELATIVE À L'UTILISATION DE LA DESCENTE DE BATEAU AU PARC DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Depuis l'été 2012, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a mis sur pied une réglementation dans le but de contrôler l'accès à la descente de bateau au parc des Champs-Élysées.

Ainsi, il est important de noter que :

- il est interdit pour les usagers de la descente de bateau d'utiliser la rampe de mise à l'eau municipale, pour les embarcations motorisées, si le moteur excède 5.5 chevaux vapeur;
- aucune embarcation de type motomarine n'est autorisée à utiliser la rampe de mise à l'eau;
- les propriétaires de petites embarcations non-motorisées telles que canot, kayak ou autres embarcations similaires, lesquelles ne nécessitent pas l'ouverture de la barrière, n'ont pas l'obligation d'obtenir de permis d'accès pour utiliser la rampe de mise à l'eau;
- le permis d'accès est valide seulement pour les résidents et résidentes ou contribuables de Notre-Dame-des-Prairies.

PERMIS D'ACCÈS

Toute personne résidant à Notre-Dame-des-Prairies qui veut accéder à la rivière l'Assomption pour y mettre à l'eau un bateau en utilisant la rampe de mise à l'eau, au parc des Champs-Élysées, doit obtenir préalablement un permis d'accès de la Ville.

Le permis s'adresse à tous les résidents et résidentes ou contribuables de la Ville et il permet d'utiliser la rampe de mise à l'eau un nombre indéterminé de fois dans l'année de son émission.

CONDITIONS D'OBTENTION D'UN PERMIS D'ACCÈS

Le permis d'accès peut être obtenu uniquement au bureau des services des loisirs (225, Antonio-Barrette) sur rendez-vous. Téléphonez au 450-759-7741 poste 232.

Toute personne qui désire obtenir un permis d'accès doit soumettre les documents suivants:

- Une preuve de résidence en soumettant des documents attestant de ce statut, tels que les comptes de taxes, un bail d'habitation ou un permis de conduire attestant de son adresse;
- Fournir une photo du bateau pour lequel le permis est demandé.

Aucune tarification n'est exigée en vertu de la présente réglementation. Toutefois, un dépôt de 50 \$ est exigé afin de garantir le retour de la clef d'accès à la barrière. Le dépôt doit être payé en argent comptant ou par chèque à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

PÉRIODE D'OUVERTURE DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU

La rampe de mise à l'eau du parc des Champs-Élysées est ouverte au public à tous les jours et les heures d'ouverture sont les suivantes:

- Pour la période d'avril à septembre, de 7h à 21h**
- Pour le mois d'octobre, de 7h à 17h.**

ÉVÉNEMENTS



ÇA BOUGE AU PARC DES CHAMPS-ÉLYSÉES !

Des activités pour toute la famille au parc des Champs-Élysées.

LOCATION DE KAYAKS ET DE PLANCHES À PAGAIE

- **Du 15 juin au 14 juillet :**
les samedis et dimanches à 9h et à 13h
- **Du 15 juillet au 11 août :**
du mercredi au dimanche à 9h et à 13h
- **Du 12 août au 1^{er} septembre :**
les samedis et dimanches à 9h et 13h

Premiers arrivés, premiers servis.

Pour des cours de kayaks et de planches à pagaie, veuillez consulter notre programmation !

Azimut XC en collaboration avec la ville de Notre-Dame-des-Prairies est heureux de vous inviter à la course de type « cross-country » unique dans la région ! Différents tracés de 2, 5 et 10 km seront proposés aux athlètes débutants et experts. Un beau défi à la mesure des prairiquois et prairiquoises. Inscrivez-vous dès maintenant pour profiter du tarif préférentiel jusqu'au 30 juin. Rendez-vous à inscriptionsenligne.ca/xc-des-boises. Pour participer à titre de bénévole, vous pouvez également laisser vos coordonnées sur le site d'inscription en ligne.

Pour toute information, consulter la page Facebook de la course. Au plaisir de vous y voir en grand nombre !

Faites vite, les places sont limitées!

POLITIQUE DE TARIFICATION FAMILIALE :

Afin de favoriser la participation de toute la famille, nous appliquons toujours notre politique familiale aux programmations. Ainsi, nous retranchons 25% pour le 2^e enfant et 50% pour le 3^e enfant et les suivants. Cette politique s'applique aux résidents et résidentes de Notre-Dame-des-Prairies seulement.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

- 15 au 26 juin 2020 au bureau des loisirs, de 10h à 12h et de 13h à 17h30, du lundi au jeudi. De 9h30 à 12h et de 13h à 17h le vendredi.
- Information disponible par téléphone au 450 759 7741, poste 232.

INSCRIPTION :

- par téléphone lorsque payée par carte de crédit
- par Internet à l'adresse suivante: www.notredamedesprairies.com
Veillez communiquer dès maintenant avec nous afin d'obtenir votre code d'accès.

Le service des loisirs et des saines habitudes de vie se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'horaire de toute activité et les prix sont sujets à changement sans préavis.

PAYABLE EN ENTIER LORS DE L'INSCRIPTION :

- Par paiement direct;
- Par carte de crédit;
- En argent;
- Par chèque postdaté au 25 juin 2020 à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies

Les taxes sont incluses dans le prix d'inscription. La politique de remboursement s'applique à toutes les programmations. Pour information, veuillez communiquer avec le service des loisirs et des saines habitudes de vie.

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies se dégage de toutes responsabilités quant aux dommages corporels et matériels, perte ou vol pouvant survenir dans le cadre des activités du service des loisirs et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Ville.

La description détaillée de chacun des cours est disponible au service des loisirs..

ÉVITEZ LES FILES D'ATTENTE

Inscrivez-vous dans le confort de votre salon dès le 15 juin 10h!
Contactez le service des loisirs avant la date d'inscription pour obtenir votre numéro de carte de membre et la procédure d'inscription.

-  DURÉE
-  DATE / DÉBUT
-  HEURE
-  PROFESSEUR
-  ENDROIT
-  COÛT
-  JEUNES DE CŒUR

LÉGENDE



PARENTS-ENFANTS

AQUA-BAMBIN | 2-4 ANS

L'objectif du cours est de permettre à l'enfant d'appivoiser l'eau et de développer une certaine aisance. Le parent doit être dans l'eau avec l'enfant et l'enfant doit porter un objet flottant tel une veste ou un ballon dorsal.

-  30 minutes - 4 cours
-  Samedi 10h à 10h30
-  4 juillet 2020
-  Sauveteur qualifié
-  Piscine municipale
-  16,50 \$ / duo

CARDIO POUSSE POUSSE

Au grand air, sous le soleil ou les nuages, à vos poussettes! Soixante minutes de cardio à utiliser le poids de votre enfant pour optimiser votre entraînement.

-  1 heure - 8 semaines
-  Lundi de 9h45 à 10h45
-  6 juillet 2020
-  Audrey - En Corps
-  Parc des Champs-Élysées
-  33 \$ / duo

INITIATION AU KAYAK 8 ANS ET +

Pour les familles débutantes qui désirent s'initier à ce sport. Propulsion, rétropropulsion, arrêt, chavirement.

-  2 heures - 4 semaines
-  Mardi de 18h à 20h
-  7 juillet 2020
-  Nerrivik Aventures
-  Parc des Champs-Élysées
-  66,15 \$/ parent (Un parent peut s'inscrire avec plusieurs enfants)
46,85 \$/ enfant

*Matériel inclus

TENNIS PARENTS-ENFANTS 5- 12 ANS

-  1 heure - 6 semaines
-  Samedi de 11h à 12h
-  4 juillet 2020
-  Tennis Évolution
-  Terrain de tennis municipal
-  43 \$/ duo

*Possibilité de prêt de raquette.

YOGA AVEC BÉBÉ 2 À 8 MOIS

-  1 heure - 8 semaines
-  Mardi de 9h à 10h
-  4 août 2020
-  Sophie Desjardins - Yoga maternité
-  Salle Alphonse-Desjardins (bibliothèque)
-  32,50 \$ / duo

ENFANTS

FORMATION DE GARDIENS AVERTIS | 11-14 ANS

-  1 journée intensive
-  Samedi de 8h15 à 15h45
-  11 juillet 2020
-  MEB Formations - Croix-Rouge Canadienne
-  Salle communautaire (Centre des arts et des loisirs Alain-Larue)
-  24 \$
Incluant certificat, livre et mini-trousse

INITIATION AU GOLF 8 ANS ET +

Techniques de l'élan et utilisation de tous les bâtons

-  1 heure - 5 semaines
-  Lundi de 18h30 à 19h30
-  6 juillet 2020
-  Gaétan Richard
-  Pratique de golf 131 (591 Route 131)
-  55,15 \$

*Matériel Fourni

MINI-TENNIS | 5-7 ANS

-  1 heure - 6 semaines
-  Samedi de 9h à 10h
-  4 juillet 2020
-  Tennis Évolution
-  Terrain de tennis municipal
-  27,75 \$

*Possibilité de prêt de raquette

NATATION | 5-7 ANS



Initiation aux différents types de nages par le jeu.

-  45 minutes - 4 cours
-  Samedi 9h à 9h45
-  4 juillet 2020
-  Sauveteur qualifié
-  Piscine municipale
-  21,90 \$

NATATION | 7-12 ANS

Le cours de natation est consacré à l'apprentissage des types de nage comme le crawl, le dos crawlé et la brasse. Les enfants apprennent aussi à plonger.

-  1 heure - 8 cours (4 semaines)
-  Lundi et mercredi de 9h30 à 10h30
Raccourciement à partir du camp de jour inclus.
-  6 juillet 2020
-  Sauveteur qualifié
-  Piscine municipale
-  43,75 \$

PLANCHE À ROULETTES 5 À 12 ANS

-  1 ¼ heure - 4 semaines
-  Lundi de 16h15 à 17h30 (5-7 ans)
Lundi de 17h30 à 18h45 (8-12 ans)
-  6 juillet 2020
-  Frédéric Bernier
-  Parc de planche à roulettes
-  47,75 \$

*Le participant doit avoir sa planche. Casque obligatoire. Raccourci à partir du camp de jour inclus.

PRÊTS À RESTER SEULS 9-11 ANS

Permet aux jeunes d'acquiescer quelques outils et des connaissances de base pour assurer leur sécurité à tout moment où ils ne sont pas sous la supervision directe d'un adulte.

-  1 journée intensive
-  Samedi de 8h30 à 14h30
-  18 juillet 2020
-  MEB Formations -
Croix-Rouge Canadienne
-  Salle communautaire (Centre des arts
et des loisirs Alain-Larue)
-  20,25 \$ | Incluant attestation de
réussite et cahier d'activités

TENNIS DÉBUTANT/INTERMÉDIAIRE 8-12 ANS



-  1 heure - 6 semaines
-  Samedi de 10h à 11h
-  4 juillet 2020
-  Tennis Évolution
-  Terrain de tennis municipal
-  27,75 \$

*Possibilité de prêt de raquette.

ADOLESCENTS SEULEMENT

CLINIQUE DE PLANCHE À ROULETTES | 13-17 ANS

Venez rencontrer notre professeur, posez vos questions et profitez de ses conseils! Apprenez les rudiments de l'entretien de votre planche.

-  Lundi de 19h à 20h30
-  6,13,20 juillet 2020
(remis en cas de pluie)
-  Frédéric Bernier
-  Parc de planche à roulettes municipal
-  Gratuit sans inscription nécessaire

*Le participant doit avoir sa planche et son casque.

ADOLESCENTS* / ADULTES

*50% de rabais pour les 17 ans et moins

AQUAFORME

-  1 heure - 10 cours (5 semaines)
-  Mardi et jeudi de 9h30 à 10h30
-  7 juillet 2020
-  Noémie Therrien
-  Piscine municipale
-  65,90 \$

AQUA ZUMBA

NOUVEAUTÉ

Aqua Zumba® combine la philosophie Zumba® à la résistance de l'eau, pour un party aquatique à ne pas manquer !

-  1 heure - 6 semaines
-  Vendredi de 9h30 à 10h30
-  10 juillet 2020
-  Monika Fortin (Instructeur certifié)
-  Piscine municipale
-  66,50 \$

ACTIVITÉ SPÉCIALE « INITIATION » SUR PLANCHE À PAGAIE

Venez découvrir cette nouvelle activité de façon encadrée et gratuite. Places limitées.

-  Samedi de 10h à 11h (Groupe 1)
Samedi de 11h à 12h (Groupe 2)
-  Le 4 juillet 2020.
Remis au lendemain en cas
de mauvais temps.
-  Patrick Perreault - Loko Kai SUP
-  Descente de bateau du parc
des Champs-Élysées
-  Gratuit, inscription nécessaire.
Planche, pagaie, veste de flottaison
incluses.

CIRCUIT D'ENTRAÎNEMENT | STATION D'EXERCICE

-  1 heure - 8 semaines
-  Mercredi de 9h30 à 10h30
-  8 juillet 2020
-  Audrey - En Corps
-  Stations d'exercice au parc
des Champs-Élysées
-  Gratuit sans inscription nécessaire

CULTURE DES TOMATES



Trucs et astuces de jardinage pour cultiver les tomates et les légumes exigeants.

-  1 atelier de 1 ½ heure
-  Mercredi de 18h30 à 20h
-  8 juillet 2020
-  Jasmin Lafortune -
Coopérative de solidarité Jardinons
-  Salle Alphonse-Desjardins
(bibliothèque)
-  28,25 \$

FITNESS SUR PLANCHE À PAGAIE (STAND UP PADDLE) | 14 ANS ET +

Le Stand Up Paddleboard (SUP) est un sport des plus complet et qui consiste à pagayer debout sur une grande planche de surf. Remise en forme, effort et plaisir assurés.

-  1 heure - 6 semaines
-  Mardi de 18h30 à 19h30
-  7 juillet 2020
-  Patrick Perreault - Loka Kai SUP
-  Descente de bateau du parc des Champs-Élysées
-  129,25 \$ - Planche, pagaie et veste de flottaison incluses

GOLF DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE

Pour les nouveaux adeptes et les joueurs occasionnels qui désirent débiter sur une base solide. Axé sur la correction individuelle.

-  1 heure - 5 semaines
-  Horaire flexible selon vos disponibilités. 7 jours/ semaine de 9h à 21h
-  Semaine du 6 juillet 2020
-  Gaétan Richard
-  Pratique de golf 131 (591 Route 131)
-  120,75 \$

*Matériel fourni

INITIATION AU KAYAK NIVEAU 1 | 14 ANS ET + JOURNÉE INTENSIVE

Formation reconnue par la Fédération Québécoise du Canot et du Kayak.

-  1 journée intensive
-  Samedi de 8h30 à 17h
-  8 août 2020
-  Nerrivik Aventures
-  Parc des Champs-Élysées
-  126,75 \$

*Brevet disponible au coût de 25 \$, kayak, pagaie, wet suit et VFI fournis.

MARCHE ACTIVE ET MUSCULATION PAR INTERVALLE

-  1 heure - 8 semaines
-  Lundi de 11h à 12h
-  6 juillet 2020
-  Audrey - En Corps
-  Sentier champêtre (dans le rang Ste-Julie devant la rue Jean-Duceppe)
-  Gratuit sans inscription nécessaire

YOGA DÉBUTANT

Pour s'initier à la pratique conventionnelle du yoga

-  1¼ heure - 8 semaines
-  Jeudi de 19h à 20h15
-  6 août 2020
-  Sophie Desjardins - Yoga Lanaudière
-  Salle Alphonse-Desjardins (bibliothèque)
-  93,75 \$

YOGA INTERMÉDIAIRE



Routine plus fluide et approfondie

-  1¼ heure - 8 semaines
-  Mardi de 19h à 20h15 ou jeudi de 17h30 à 18h45
-  4 août 2020
-  Sophie Desjardins - Yoga Lanaudière
-  Salle Alphonse-Desjardins (bibliothèque)
-  93,75 \$

YOGA POUR TOUS EN PLEIN AIR

Pratique guidée du hatha yoga conventionnel dans un décor enchanteur

-  1¼ heure - 4 semaines
-  Mardi de 18h00 à 19h15
-  7 juillet 2020
-  Sophie Desjardins - Yoga Lanaudière
-  Parc des Champs-Élysées ou à la salle Alphonse-Desjardins (bibliothèque) en cas de pluie
-  46,75 \$

*50% de rabais pour les 17 ans et moins pour tous les cours dans la section adolescents/adultes

ADULTES SEULEMENT

YOGA LÉGER 50 ANS ET PLUS

Les exercices et postures de base du hatha yoga traditionnel sont modifiés ou simplifiés. La pratique est adaptée aux besoins des participants. La plupart des exercices se font sur une chaise.

-  1 ¼ heure - 8 semaines
-  Mardi de 13h30 à 14h45
-  4 août 2020
-  Sophie Desjardins - Yoga Lanaudière
-  Salle Alphonse-Desjardins (bibliothèque)
-  93,75 \$

YOGA PRÉNATAL

-  1 ¼ heure - 8 semaines
-  *Demi-session disponible
-  Mardi de 17h30 à 18h45
-  4 août 2020
-  Sophie Desjardins - Yoga maternité
-  Salle Alphonse-Desjardins (bibliothèque)
-  93,75 \$

ST-VINCENT-DE-PAUL DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

« J'aimerais remercier, au nom des familles qui sont dans le besoin, la ville de Notre-Dame-des-Prairies pour le don de \$5000 en support aux plus démunis lors de cette période difficile. »

Michel Cloutier

MAISON DES JEUNES



Depuis le 12 mars, la Maison des jeunes (MDJ) du Grand Joliette a fermé ses portes pour éviter la propagation du virus. Mais il est primordial pour notre organisation que les mesures de distanciation sociale ne riment pas avec isolement social. Considérant son rôle essentiel à jouer pour accompagner les jeunes à travers cette période difficile, la MDJ a développé de nouvelles manières de rejoindre sa clientèle.

Privée temporairement de son lieu de rencontre, la MDJ s'est vite mobilisée pour maintenir les liens avec les adolescents et adolescentes qui la fréquentent habituellement. Elle a fait preuve d'une grande ingéniosité pour repenser ses activités dans le cadre du confinement (soutien téléphonique ou en ligne, ateliers culinaire ou sportifs virtuels, jeux de société en réseau, tenue des comités jeunes en vidéoconférence, etc.).

Afin de les informer et de les encourager à respecter les consignes d'isolement ainsi que de les supporter face à de nombreux enjeux comme l'anxiété, la pression sociale, la cyberintimidation ou encore la consommation, la MDJ a également partagé des outils de vulgarisation, répondu à leurs questions ou organisé des groupes de discussions.

Pour nous joindre et prendre part à « Ma MDJ virtuelle »
contacte-nous via notre page FB : <https://www.facebook.com/MDJcaferencontre/>

PARTAGE NDP

Bonjour à vous tous,

Notre saison d'activités s'est terminée de façon assez brusque en raison de la pandémie. Mais tous ensemble, nous pourrions nous retrouver en septembre si la situation le permet. Nicole, Louise, Murielle et moi-même avons bien hâte de vous revoir et de passer de bons moments entre nous. N'hésitez pas à me contacter pour tout besoin ou service. Je suis là pour répondre à vos questions et inquiétudes.

Je tiens à partager avec vous une bonne nouvelle : Mme Louise Piché, notre bénévole, a reçu la Médaille du lieutenant-gouverneur décernée pour son implication auprès des aînés depuis plus de 20 ans. Félicitations et MERCI Louise pour ton implication et ta générosité.

Je souhaite à toutes et tous une bonne saison estivale. Nous vous contacterons dès le début de nos activités.

P.S. Vous pouvez toujours vous inscrire à nos activités durant la saison estivale. Nos critères d'admission sont simples : vous devez avoir 60 ans et plus et résider sur le territoire de Notre-Dame-des-Prairies.

Bonne santé et prenez soin de vous,

Pierre Renaud
Président de PARTAGE | 450-756-0430





PAROISSE SAINT-CHARLES-BORROMÉE MOT DU PRÊTRE-PASTEUR

À VOUS DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, qui êtes membres de la Paroisse catholique Saint-Charles-Borromée : (les églises Notre-Dame-des-Prairies, Sainte-Thérèse, Christ-Roi et Cathédrale),

D'abord, je souhaite de tout cœur que vous et les vôtres vous portiez bien !

La COVID-19 affecte tout le monde et bouleverse l'ensemble de nos vies personnelles, familiales, professionnelles, sociales et communautaires.

Cette année, le Carême et Pâques auront été vécus bien différemment et étrangement... Comme tant d'autres secteurs, nos églises sont frappées de plein fouet par des restrictions de proximité et de rassemblement.

Avec son équipe, notre nouvel évêque, Mgr Louis Corriveau, déploie néanmoins des efforts pour se rendre présent et accessible par diverses communications et par la diffusion de célébrations liturgiques (<https://www.facebook.com/diocesedejoliette>) - (www.diocesedejoliette.org).

Pendant ce temps, les bureaux de notre paroisse sont fermés au public, mais ils demeurent fonctionnels et opérationnels. N'hésitez donc pas à nous laisser un message dans la boîte vocale du presbytère (450) 753-7373 ou à nous envoyer un courriel à : secretariatscb@videotron.ca

Le personnel (secrétaires, bedeaux, sacristains, chantres et organistes, agents de pastorale, prêtres) reste à l'affût et en disponibilité pour la relance et la réactivation concrète de nos activités paroissiales.

De leur côté, les marguillières et marguilliers se dévouent bénévolement et fidèlement en vue d'assurer la continuité et la pérennité de nos communautés.

Dans le contexte actuel de pandémie, notre paroisse apporte en quelque sorte sa contribution en fournissant les locaux de l'église et du presbytère Christ-Roi en faveur de l'accueil et du soin de personnes itinérantes qui sont prises en charge par le CISSS-Lanaudière et ses partenaires.

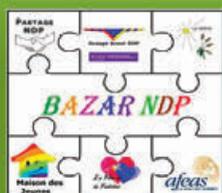
Par ailleurs, je veux souligner que des paroissiennes et paroissiens continuent à nous faire parvenir leurs offrandes afin que notre paroisse puisse être prête et capable à reprendre pied après ce temps de confinement et de pause. Merci et bravo à toutes ces personnes généreuses et visionnaires ! Vous pouvez faire partie de ce mouvement de soutien, en faisant un don en ligne (<https://www.canadahelps.org/fr/dn/40442>) ou en envoyant un chèque au nom de « Paroisse Saint-Charles-Borromée » à l'adresse de nos bureaux : 330, rue Papineau, Joliette (QC) J6E 4R2 (un reçu de charité vous sera produit et envoyé).

Des personnes continuent aussi à se procurer des billets (100 \$) du Tirage Diocèse-Paroisses qui est toujours en cours (le premier lot est de 50 000 \$ - Vous pouvez nous contacter à ce propos).

Avec ma prière et ma reconnaissance,

Claude Ritchie, prêtre-curé

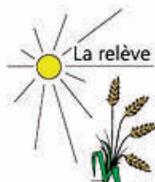
claudio.ritchie@diocesedejoliette.org



BAZAR NDP

Tout le comité préparateur était en action pour organiser l'édition du Bazar NDP 2020 qui soulignait son 40^e anniversaire ! Malheureusement, comme tout le monde le sait, la COVID-19 nous a obligé à remettre cet événement annuel.

Vous serez donc conviés à y participer en avril 2021. On vous espère tous en santé. Bonne saison estivale.



MOUVEMENT LA RELÈVE

Afin de conserver la distanciation sociale, le mouvement a annulé toutes ses activités jusqu'en septembre.

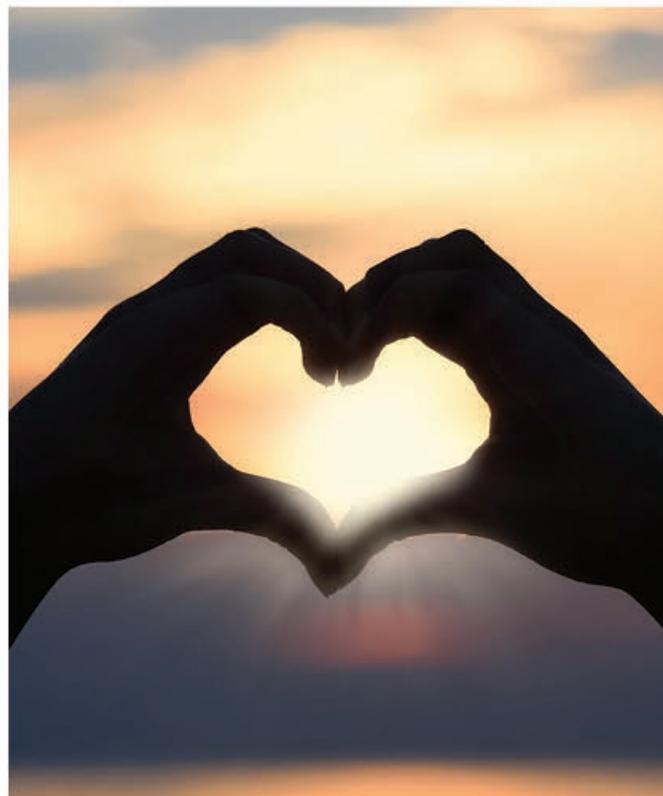
Pour toute question ou information, contactez : MICHEL et NICOLE (couple-ami N.D.P.) 450-759-9249 ou encore consultez www.mouvementlareleve.org ou sa page Facebook.



FÊTE DE LA FIDÉLITÉ 2020

Par respect pour les recommandations gouvernementales, la Fête de la Fidélité qui devait avoir lieu en mai a dû être annulée.

Passez un bel été,
Nicole et Michel Vézina - Murielle et Serge Landreville



SCOUTISME EN TEMPS DE CONFINEMENT : GARDEZ LA FLAMME!



La période de confinement que nous vivons a forcé le groupe scout de NDP à cesser tous ses rassemblements physiques, incluant les réunions avec les jeunes, les réunions entre adultes et bien sûr les activités et les camps prévus.

Cette épreuve oblige les équipes d'animation à faire preuve d'initiative et d'ingéniosité afin de continuer à intéresser les jeunes à poursuivre une forme de scoutisme et ne pas perdre leur intérêt.

Plusieurs de nos unités ont choisi de faire des rencontres virtuelles où les jeunes scouts peuvent partager entre eux, faire des jeux différents, résoudre des énigmes, faire des techniques à distance mais surtout sentir que leurs animateurs et animatrices ont à cœur de préserver la passion qui les habite à vivre le scoutisme.

La débrouillardise, la capacité à s'adapter aux changements, l'imagination fertile sont des qualités essentielles pour vivre le scoutisme. Nos adultes et nos jeunes en font preuve et conservent un bon moral pour passer au travers de cette période plus difficile.

Nous espérons bien sûr un retour à la normale en septembre. D'ici là, si vous désirez en savoir davantage sur notre groupe scout, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Gabriel Boisseau (chef de groupe) au (450) 755-6441
Michel Boucher (président) au (450) 756-1285

Ou en visitant notre site Internet au www.scoutsndp.ca

AFEAS

(ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION
ET D'ACTION SOCIALE)

Je voudrais parler de notre avenir. Mais personne ne le connaît vraiment.

Alors, comme je suis fière de notre année 2019-2020, je vais vous en parler un peu.

La fermeture de notre local a été un grand défi pour garder nos membres. Comme le tissage prend une grande place dans le cœur de plusieurs de nos membres et que nos métiers étaient entreposés, il était impératif de préparer des réunions intéressantes et de garder le cap de l'Action sociale. Nous avons accueilli des représentants d'Aînés sans frontières, et du CREL (conseil régional de l'environnement de Lanaudière).

Notre projet rassembleur annuel était "Le travail invisible". Mr. Étienne Malo du groupe APPUI nous a entretenu de la mission de son organisme auprès des Aidants Naturels.

Nous avons aussi fait la demande que le premier mardi d'avril, soit le 6 avril en 2020, soit considéré comme la journée mondiale du travail invisible. Je remercie le conseil municipal de Notre-Dame-des-Prairies pour son support et son ouverture devant cette campagne de sensibilisation pour faire reconnaître publiquement la valeur économique du travail invisible des parents et des personnes proches aidantes. Les bénévoles font aussi du travail invisible. Notre conseil municipal a toujours été sensible face à l'apport de ses bénévoles.

Le 12 mars, nous avons fait une journée de sensibilisation aux Galeries Joliette. La semaine suivante, toutes les activités étaient annulées... Personne ne sait ce que sera la reprise. Nos élections ne se feront pas en mai. Le budget ne sera pas adopté et le Bazar, un de nos moyens de financement, n'a pas eu lieu. Je ne pense pas que le congrès provincial se fera en août non plus. La plupart de nos membres sont confinées à cause de leur âge. Je suppose que quand le temps sera venu, nous serons orientées dans les détails techniques légaux.

Comme femme, nous qui sommes habituées à réagir au quart de tour, je crois fermement que tout va bien aller.

FADOQ LE BEL ÂGE

À tous nos membres,

Comme vous le savez, le décret du gouvernement interdit tout rassemblement jusqu'au 31 août 2020. Dans ce contexte, toutes nos activités sont annulées jusqu'à cette date. Nous suivons attentivement l'évolution de la situation et soyez assurés que nous avons très hâte de reprendre nos activités et de tous vous revoir.

D'ici là, prenez bien soin de vous.

Annette Nantel, Présidente

UNE RENTRÉE FESTIVE AU CENTRE DE FEMMES MARIE-DUPOUIS !



L'idée de venir faire un tour au Centre de femmes vous a déjà traversé l'esprit ? Ça tombe bien puisque dès l'automne, une nouvelle programmation débordante d'activités captivantes, d'événements spéciaux et de surprises vous sera présentée prochainement.

Pour notre première activité d'envergure cet automne, nous vous invitons à un dîner festif qui vous donnera envie d'inviter toutes vos amies ! En effet, Marie-Dupuis vous offre un dîner « hot-dogs et épluchette » suivi d'une rencontre animée par les travailleuses, ainsi que les formatrices, animatrices et conférencières. Lors de cette rencontre, celles-ci viendront vous partager les activités à venir afin de vous donner un avant-goût de ce qui vous attend de merveilleux, au Centre, dans les prochains mois. Cette activité se déroulera au Centre des arts et des loisirs Alain-Larue, le mercredi 26 août à compter de midi et sera gratuite pour les membres et au coût de 5 \$ pour les non-membres. Si vous devenez membres lors de cette activité, le coût de ce dîner vous sera remboursé.

Enfin, toutes les activités prévues à l'agenda cet automne seront présentées prochainement dans le calendrier de « La Tribune Lanaudoise » maintenant disponible en ligne sous l'onglet Nouvelles via notre site web : www.cdfmariedupuis.com.

Compte tenu des recommandations de la santé publique, nos activités sont actuellement suspendues jusqu'à nouvel ordre. D'ici là, si vous avez besoin d'aide ou d'écoute, nous sommes disponibles pour vous par téléphone au 450-752-5005, par courriel accuell@cdfmariedupuis.ca ou par Messenger via notre page Facebook que vous trouverez en cliquant dans votre barre de recherche sous le nom de Centre de femmes Marie-Dupuis. Prenez-note également que le Centre sera fermé du 2 juillet au 9 août inclusivement pour la période des vacances estivales.



LA FAMILLE LA PLUS BRANCHÉE DE NDP !



PRIUS Prime 2020
6 500\$*
 DE RABAIS

LEXUS DISPONIBLE



///PRÉSENT
 DANS VOTRE ENVIRONNEMENT

450.759.3449 • 357, boul. Barrette • NDP



Clinique podiatrique
Mélanie LaPlante inc.
 docteure en médecine podiatrique



UNE APPROCHE
 PAS À PAS ET
 DES SOLUTIONS
 SUR-MESURE!

Dre Mélanie LaPlante
 podiatre

Dre Catherine Messara
 podiatre

ORTHÈSES | VERRUES
ONGLE INCARNÉ | CALLOSITÉ



Tél. : 450 753-4554
www.laplantedupied.com
 19, RUE GAUTHIER NORD
 NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES



Coutu
 Expert peinture

LES
 VRAIS
 EXPERTS
 DE LA
 PEINTURE

**BENJAMIN
 MOORE**
 CHEZ
 COUTU EXPERT
 PEINTURE

40 ANS
 DE SERVICE EN
 3 GÉNÉRATIONS!

15% DE RABAIS SUR NOS PRODUITS VEDETTES



SYLVIE, DIANE, MARCO ET JÉRÔME

Service de designer
 sur place
 Mercredi - Jeudi - Vendredi
 12:00 à 17:00
 Venez rencontrer
 Sylvie Casavant

300, BOUL. ANTONIO-BARRETTE, NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES
WWW.COUTUEXPERTPEINTURE.COM Suivez-nous sur **450 755-1167**



**CLINIQUE
 DENTAIRE**

Dre ANNIE LEFRANÇOIS
 450.759.9292

201-315, boul. Antonio-Barrette, N.D.P.
www.cdentairelefrancois.com

VOTRE PHARMACIE DE CONFIANCE DEPUIS 30 ANS

VOTRE SANTÉ, AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS

Vos achats, en toute sécurité

Notre équipe attentionnée respecte une série de mesures de protection rigoureuses afin de vous offrir une pharmacie des plus sécuritaires.



Livraison gratuite

Évitez de vous déplacer en pharmacie avec notre service de livraison gratuit!

Services en ligne et par téléphone

Effectuez le renouvellement de vos ordonnances et vos commandes de produits essentiels :

- 1) En ligne en vous rendant au familiprix.com et en cliquant sur commande en ligne.
- 2) En utilisant l'application mobile « Ma pharmacie ».
- 3) En téléphonant au 450 752-0905.

Facile, simple et très sécuritaire!

320, boul. Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies
450 752-0905  



Josée Marion

Affilié à  **familiprix**



Depuis 1957

JOLIETTE SÉCURITÉ

Extincteur - Gicleurs - Sécurité

PRENEZ SOIN DE VOUS!

ÇA VA BIEN ALLER!



Pour **VENDRE**
votre **PROPRIÉTÉ**

**TOUJOURS
VENDEUR #1***

98, rue de la Visitation,
SCB (QC) J6E 4N3

Bur. **450 755-4500**



ÉRIC COMTOIS
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ DA
Agence immobilière Éric Comtois inc.
ÉRIC COMTOIS, COURTIER IMMOBILIER INC. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS D'UN COURTIER IMMOBILIER

*SELON STATISTIQUES 2018 AGENCE IMMOBILIÈRE ÉRIC COMTOIS INC. STATISTIQUES DISPONIBLES SUR DEMANDE.

